

Pièce N°3
Règlement Particulier de l'Appel
d'Offres (RPAO)

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Clause s du RGAO	Données particulières
	<p align="center">Nom du Maître d'Ouvrage bénéficiaire des prestations : Commune de BETARE OYA</p>
1.1	<p>Mode de sélection : Qualité – coût.</p>
1.2	<p>Nom(s), objectifs et description de la mission : Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° _____/AONO/CBO/SG/CIPM/2019 du _____ pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes en vue de la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une cité municipale à BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM.</p> <p>Il s'agit de procéder au suivi et contrôle de l'exécution des travaux.</p>
1.3	<p>Les missions portent sur les points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ; 2) Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ; 3) Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).
	<p>Nom (s), adresse(s) et numéro (s) de téléphone du/des responsable(s) du Maître d'Ouvrage :</p> <p>Monsieur ADAMOU IYA Justin</p> <p>Le Maire de la Commune de BETARE OYA B.P :02 Betaré-Oya</p>
1.4	<p>Définition des prestations fournitures : Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une cité municipale à BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM</p> <p>Nom et adresse de l'Autorité Contractante : ADAMOU IYA Justin Le Maire de la Commune de BETARE OYA B.P :02 Betaré-Oya Tél. : (+237) 673 27 52 58 / 696 86 37 78</p> <p>Référence de l'Appel d'Offres : Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° _____/AONO/CBO/SG/CIPM/2019 du _____ Pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques en vue de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une cité municipale à BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM.</p>
1.2.	<p>Délai de livraison : Onze (11) mois</p>
2.1.	<p>Source de financement : Budget du FEICOM, Exercice 2019 et suivant Nom du projet : Recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques en vue de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une cité municipale à BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM.</p>

4.2.	Critères d'évaluations
4.2.1	Les critères éliminatoires
	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ; - Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations». - Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels. - Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ; - Offre financière incomplète.
4.2.2	Les critères essentiels
A	- Présentation Générale de l'offre : 03 pts
A1	<ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité : 0,75 pts - Bonne : 0,75 pts - Moyenne : 0.5 pts ; - Mauvaise : 0 pt
- A2	<ul style="list-style-type: none"> - Reliure : 0,75 pts - Bonne : 0,75 pts - Moyenne : 0.5 pts ; - Mauvaise : 0 pt
- A3	<ul style="list-style-type: none"> - Agencement : 1.5 pts - Bonne : 1,5 pts - Moyenne : 1,0 pt ; - Mauvaise : 0 pt
B	- Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation) : 20 points
B1	<ul style="list-style-type: none"> - Observations sur les TDR (Présence de remarques sur les TDR montrant le degré de Compréhension du travail) 05 pts - Excellente 05 pts - Bonne 03 pts - Moyenne 01 pts - Médiocre 0 pt
B2	Organisation (Organigramme, déploiement du personnel) 05 pts <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme 02 pts - Déploiement du personnel 03 pts
B3	Méthodologie d'exécution des prestations (plan de travail, pertinence

	<p>justification délai d'exécution) 08 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de travail 06 pts - Pertinence et justification du délai (Pertinence des avis sur les principaux sujets au vu des objectifs des prestations et des résultats escomptés) 02 pts
B4	<p>Planning de réalisation 02 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Excellente 02 pts - Bonne 1,5 pts - Moyenne 1 pt - Médiocre 00 pt
C	<p>Expérience générale du consultant dans les prestations similaires : 05 Pts Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente dans le cadre des missions similaires (Tableau 4B). 05 points</p>
D	<p>Références du consultant pour les missions similaires : 20 points Services rendus pendant les dix (10) dernières années qui illustrent le mieux vos qualifications (la durée de la mission, le montant du contrat (joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)</p>
D1	<p>Nombre de projets d'envergure réalisés ces cinq dernières années en maîtrise d'œuvre (avec pièces justificatives : contrats et PV de réception ou caution de bonne fin).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat de FCFA 5 à 10 millions : 1,5 pt par contrat; ✓ Contrat de FCFA 10 à 20 millions : 2 pts par contrat; ✓ Contrat de 20 à 30 millions : 2,5 pts par contrat; ✓ Contrat de plus de 30 millions : 3 pts par contrat
E	<p>Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission 40 points</p> <p>La composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier, des curricula vitæ récemment signés par (Tableau 3F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions similaires au cours des cinq (05) dernières années. (Joindre CV et justificatifs relatifs aux diplômes et expérience)</p>
E1	<p>Chef de Mission : Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Génie Rural : Maximum 15 Pts</p> <p>Ingénieur Bac+3, (spécialisé en travaux de Bâtiments et travaux publics),</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscrit à l'ONIGC ou à l'ONIGR), 2,5 pts ; ➤ Copie certifiée conforme du diplôme, 2,5 pts ; ➤ CV dûment rempli, 02 pts ; ➤ Nombre de projets de plus de 100 millions suivis, 1 pts/projet avec un maximum de 3,0 pts; ➤ Projets de plus de 200 millions suivis, 01pts/projet avec un maximum de 2,0 pts; ➤ Projets de plus de 300 millions suivis, 03 pts (au moins un projet).
E2	<p>Technicien de suivi: Maximum 08Pts</p> <p>Technicien Supérieur des travaux Bac+2, de formation Génie Civil</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Copie certifiée conforme du diplôme, 2,5 pts ; ➤ CV dûment rempli, 2,5 pts ; ➤ Projets de plus de 200 millions suivis, 01pts/projet avec un maximum de

	2,0 pts;
E4	<p>Electricien, 06 pts</p> <p>Technicien Supérieur Bac+2, de formation Génie Electrique ou électrotechnique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Copie certifiée conforme du diplôme, 01 pts ; ➤ Attestation de présentation de l'original du diplôme, 01 pts ; ➤ Disposant au moins cinq (05) ans d'expérience, 02 pts ; ➤ CV dument rempli, 01 pts ; ➤ Nombre de projets similaires ayant réalisés (au moins 2 chantiers d'importance comparable (à raison 0,5 pt par chantier) (maximum 1,0 pts).
E5	<p>Un Opérateur en topographie 03 pts</p> <p>Technicien de topographie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Copie certifiée du diplôme 0,75 pt ; ➤ Attestation de présentation de l'original du diplôme 0,75 pt ; ➤ CV dument rempli, 0,5 pts ; ➤ Nombre de projets similaires ayant réalisés (au moins 2 chantiers d'importance comparable (à raison 0,5 pt par chantier) (maximum 1,0 pts).
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place: 12 points
	<p>a. Matériel roulant Un pick up ou un véhicule 4x4 avec carte grise légalisée, 01 pts</p> <p>b. Matériel informatique Un laptop, 0,5 pts/laptop avec un max de 01 pts ; Un desktop au bureau, 0,5 pts/Desktop avec un max de 1,0 pts ; Une imprimante, 0,5 pts/imprimante avec un max de 1,0 pts ; Un scanner, 0,5 pts ; Clés USB, 0,5 pts ; Un disque dur externe, 1 pts.</p> <p>c. Matériel photographique + téléphonie mobile Un appareil photos digital, 1,0 pts ; Un portable Android avec des applications WhatsApp, Skype, etc.. 1,0 pts .</p> <p>d. Matériel de travaux publics Un théodolite propre ou en location, 1,0 pts ; Un distant mètre, un décamètre, un niveau à eau ou appareil de mesure, 0,5 pts/appareil avec un maximum de 1,0 pts Un détecteur de métaux propre ou loué 1,0 pts.</p>
5	En cas de groupement de fournisseurs : produire l'accord de groupement
6	Langue de l'offre : Français ou anglais
7	La liste des documents sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :
7.1	Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif
	<p>Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p> <p>a. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;</p> <p>b. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par</p>

	<p>une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des Finances du Cameroun, sauf disposition contraires prévues par la convention de financement ;</p> <p>c. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;</p> <p>d. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de quatre cent quarante-sept mille cinq cent dix (447 510) de francs CFA et d'une durée de validité de trois (03) mois, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun,</p> <p>e. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;</p> <p>f. Une attestation de soumission CNPS en cours de validité ;</p> <p>g. La patente en cours de validité ;</p> <p>h. La carte contribuable en cours de validité ;</p> <p>i. L'attestation de non redevance en cours de validité ;</p> <p>j. L'attestation et plan de localisation en cours de validité ;</p>
7.2	<p>Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique</p> <p>b.1. Les renseignements sur les qualifications La preuve d'avoir déjà exécuté des marchés similaires au cours des trois (03) dernières années, avec les montants desdits marchés, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage le cas échéant, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces marchés);</p> <p>b.2. La propositions techniques</p> <p>b.3. Le délai d'exécution des prestations ;</p> <p>b.4. Les preuves d'acceptations des conditions du marché Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :</p> <p>a. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;</p> <p>b. Les Spécifications Techniques (ST).</p>
7.3	<p>Enveloppe C. Volume 3 : Offre financière</p> <p>Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :</p> <p>c.1. La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée et datée ;</p> <p>c.2. Le Bordereau des prix unitaires et/ou forfaitaires dûment rempli ;</p> <p>c.3. Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli ;</p> <p>c.4. Le Sous-détail des prix unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres, sous réserve des dispositions de l'Article 19.2 du RGA concernant les autres formes possibles de caution de soumission.</p> <p>NB : Les différentes parties d'un même dossier seront séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.</p>
8	<p>Prix et monnaie de l'offre</p>
8.1.	<p>Le Soumissionnaire indiquera sur le devis quantitatif et estimatif, le prix unitaire et le prix total des prestations qu'il se propose de livrer en exécution du présent Marché.</p> <p>Pour faciliter la comparaison des offres par le Maître d'Ouvrage, le Soumissionnaire décomposera chaque prix unitaire en ses différents</p>

	<p>composantes et détails</p> <p>Le soumissionnaire fournira, en lettres et en chiffres, les prix unitaires du bordereau des prix, les multiplier par les quantités indiquées dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, de façon à obtenir le montant total de son offre. Le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif devront être obligatoirement complets.</p>
8.2	<p>Les prix du marché sont fermes et non révisables.</p> <p>Les marchés dont le délai d'exécution est inférieur à neuf (09) mois ne peuvent faire l'objet d'une révision de prix.</p>
9	<p>Préparation et dépôt des offres</p>
9.1	<p>Montant de la garantie de l'offre</p> <p>Le Soumissionnaire fournira un cautionnement de soumission qui fera partie intégrante de son Offre.</p> <p>Le cautionnement de soumission sera libellé en F CFA, et se présentera sous la forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont le modèle sera conforme à celui présenté dans le présent Dossier d'Appel d'Offres par l'Autorité Contractante.</p> <p>Toute offre non accompagnée du cautionnement de soumission sera écartée par le Maître d'Ouvrage comme étant non conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres. Il en sera de même pour toute offre dont le cautionnement de soumission ne sera pas conforme au modèle présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO.</p> <p>Les cautionnements de soumission des Soumissionnaires non retenus seront libérés ou leur seront retournés automatiquement dès la publication du résultat de l'appel d'offres, et au plus tard trente (30) jours après expiration du délai de validité prescrit dans le présent DAO.</p> <p>Le cautionnement de soumission du Soumissionnaire qui aura obtenu le Marché sera libéré à la signature du Marché et contre remise du cautionnement définitif prévu dans le présent DAO.</p> <p>Le cautionnement de soumission peut être saisi :</p> <p>(a) Si le soumissionnaire retire son Offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou</p> <p>(b) Au cas où le Soumissionnaire obtiendrait le Marché ; si ce dernier :</p> <p>(i) Manque à son obligation de signer le Marché ;</p> <p>ou</p> <p>(ii) Manque à son obligation de déposer le cautionnement définitif prévu dans le présent DAO.</p>
9.2	<p>Période de validité des offres</p> <p>Les Offres seront valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Une Offre valable pour une période plus courte sera écartée par l'Autorité Contractante comme non conforme aux conditions du Dossier d'Appel d'Offres.</p> <p>Dans des circonstances exceptionnelles, l'Autorité Contractante pourra solliciter le consentement du Soumissionnaire à une prolongation du délai de validité. La demande et les réponses qui lui seront faites le seront par écrit ou par fax. La validité du cautionnement de soumission sera de même prolongée autant qu'il sera nécessaire. Un Soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son Offre sans perdre son cautionnement de soumission. Un Soumissionnaire qui consent à une prolongation ne se verra pas demander de</p>

	<p>modifier son Offre ni ne sera autorisé à le faire. La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.</p>
9.3	<p>Nombre de copies de l'offre qui doivent être remplies et envoyées : Les soumissions rédigées en langue française ou anglaise doivent être présentées en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur Offre marquées comme tel dans des enveloppes cachetées. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention indiquées ci-dessous :</p> <p style="text-align: center;">« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° ____/AONO/CBO /SG/CIPM-OC/2019 du..... Pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques en vue de la maîtrise d'œuvre (suivi et contrôle) des travaux de construction d'une cité municipale à BETARE OYA, Département du LOM et DJEREM.</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
10	Attribution du marché
10.1	<p>La Commission Communale de Passation des Marchés de la Commune de BETARE OYA proposera à l'Autorité Contractante d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre déclarée conforme aux prescriptions du DAO, aura été évaluée la mieux-disante.</p> <p>L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir la responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'attribution du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.</p> <p>Avant que n'expire le délai de validité des Offres, L'Autorité Contractante notifiera au Soumissionnaire choisi, par écrit, par courrier recommandé, par fax, confirmé par écrit, par courrier recommandé, ou par voie de presse, que son Offre a été acceptée.</p> <p>Après que le Soumissionnaire retenu aura fourni son cautionnement définitif, L'Autorité Contractante notifiera dans les plus brefs délais aux Soumissionnaires non retenus que leurs offres n'ont pas été retenues et libérera le cautionnement de soumission.</p> <p>En même temps qu'il notifiera au Soumissionnaire retenu l'acceptation de son Offre, L'Autorité Contractante lui enverra le Modèle de Marché du Dossier d'Appel d'Offres, incluant toutes les dispositions convenues entre les parties.</p> <p>Dans les vingt (20) jours suivant la réception de la notification d'attribution du Marché, par les soins de l'Autorité Contractante, le Soumissionnaire retenu fournira le cautionnement définitif, conformément au Cahier des Clauses Administratives Particulières, en utilisant le Modèle de cautionnement définitif inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres (voir le Modèle de cautionnement</p>

définitif inclus dans le présent DAO)

L'Autorité Contractante pourra sept (07) jours avant la date limite de remise des offres, et pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier par voie de rectificatif le dossier d'appel d'offres. La modification sera notifiée par écrit, à tous les soumissionnaires et leur sera opposable.